

## PERTUIS

# Les travaux de l'entrée Ouest de la ville ont commencé

**D**epuis la semaine dernière, la deuxième et dernière tranche tant attendue des travaux du deuxième tronçon de l'entrée Ouest de la ville, route de Villelaure, ont commencé, pour une durée probable de 25 semaines.

### 16 000 véhicules/jour

"C'est l'association des riverains AAQM qui est à l'origine de ce projet et il est évident que cette entrée de ville avait grand besoin d'être améliorée et sécurisée avec 16 000 véhicules qui l'empruntent tous les jours et de nombreux quartiers qui la bordent" explique Lucien Galland, délégué aux travaux. Les travaux ont commencé par la création d'un giratoire au niveau de la croix de Gon, qui ne sera finalement pas déplacée contrairement à ce qui avait été annoncé. Cette création du rond-point sera suivie par l'entière restructuration de la voie avec aménagement de pistes cyclables, cheminements piétonniers et éclairage public. Enfin, tous les réseaux EDF et France Télécom seront enfouis. Les travaux sont financés par la Communauté du Pays d'Aix pour un montant de 1,1M€. La ville, quant à elle, financera le réseau vidéo surveillance qui sera installé à la fin du chantier.

### Un chantier de plus d'un million d'euros

"Ce sera ensuite au tour de l'entrée de ville Est, route de la Bastidonne, d'être mise en travaux. Cette entrée de ville mérite également un aménagement à la hauteur de celui-ci. Très prochainement, cet accès sera sécurisé par la pose de plateaux traversants et par le busage de plusieurs sections de fossés d'eau



Les travaux de l'entrée de ville ouest ont commencé depuis quelques jours par la création d'un giratoire en limite de sortie de Pertuis. La fameuse croix de Gon qui s'élève à l'entrée de la ville ne serapas déplacée.

/ PHOTOS J.T.

pluviale. Après ces travaux d'urgence pour sécuriser les lieux, la suite de l'aménagement n'est toujours pas, à ce jour, programmée. Tout dépendra des résultats de l'étude de trafic menée afin de mesurer l'impact de ce trafic sur cette zone et des mesures à prendre qui dépendront du Département ou de la CPA selon le résultat de l'étude" développe Lucien Galland.

Jocelyne THOMAS

